FORMULAIRE DE QUESTIONS ECRITES

Conformément à l'article L.225-108 alinéa 3 du Code de Commerce, les actionnaires ont la faculté de poser par écrit des questions auxquelles il sera répondu au cours de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 2021.

A cet effet, les actionnaires doivent retourner, **jusqu'au 14 juin 2021 inclus**, le présent coupon, également disponible sur le site de la Société www.recylex.eu :

- par lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse suivante :
  RECYLEX S.A., département juridique – 79, rue Jean-Jacques Rousseau, 92158 Suresnes Cedex
- ou par voie électronique à : assemblee.generale@recylex.eu

Je soussigné(e)

NOM ET PRENOM_____

ADRESSE_____

_____

Propriétaire de_____ action(s) sous la forme :

☐ nominative,

☐ au porteur, inscrites en compte chez[1] _____

souhaite poser les questions suivantes :

Fait à ……, le …… 2021

Signature

[1] *Indication du teneur de compte : banque, établissement financier ou courtier en ligne, etc. (l'actionnaire au porteur doit justifier de sa qualité d'actionnaire par l'envoi d'une attestation de détention délivrée par l'Intermédiaire habilité).*